

DECLARATION de M. Christian GILLOT, Président de la commission Agriculture du Parc naturel régional du Morvan

Lors de la commission Agriculture du Parc naturel régional du Morvan qui s'est tenue la semaine dernière, les agriculteurs présents ont évoqué la question du retard insupportable des paiements des mesures agro-environnementales.

Je partage pleinement leur inquiétude : les délais de mise en œuvre de ces mesures voulues par le Parc naturel régional et les Chambres d'agriculture, pour les éleveurs du Morvan, sont inadmissibles.

Le Parc du Morvan, en accord avec les Chambres d'agriculture, s'est mobilisé en 2014 et 2015 auprès de l'Etat et la Région pour obtenir une des plus grosses enveloppes financières de Bourgogne, au bénéfice des éleveurs de son territoire. Ce sont 20 M€ qui ont pu être réservés, dont 13,6 M€ pour la seule année 2015, grâce au travail des élus et des techniciens du Parc, pour l'agriculture du Morvan.

Or, depuis l'été 2015, toute la procédure de mise en œuvre administrative lui échappe. Je sais seulement que plus de 400 éleveurs du Morvan auraient déposé des demandes en 2015.

Depuis cette date, certains agriculteurs du Morvan questionnent régulièrement le Parc pour savoir où en sont leurs dossiers et c'est légitime. Aucune information ne peut leur être donnée dès lors que ce sont les DDT qui instruisent les dossiers et connaissent les bénéficiaires et les montants qui pourront leur être alloués.

J'avais demandé, avec le président du Parc, Patrice JOLY, à madame la Préfète de région et madame la présidente du Conseil régional de Bourgogne Franche Comté d'écrire individuellement, à chaque éleveur concerné, pour lui expliquer les raisons de cette mise en œuvre très difficile. Il semble que ces explications n'aient pas été données.



Le Parc ne participe en rien à la procédure administrative d'instruction et de paiement et ne connaît pas les bénéficiaires qui auront été retenus.

Ce serait un faux procès que de penser qu'il a une quelconque responsabilité dans la gestion de ce programme.

Je mesure parfaitement les difficultés que cela procure à chaque exploitant concerné, mettant en péril certaines trésoreries, voire l'avenir de certaines fermes.

Je réaffirme la mobilisation qui est la mienne et celle du président JOLY pour obtenir le plus rapidement possible des réponses et les paiements que tout le monde attend.

**le Saint-Brisson,
le 19 décembre 2016**

Contact presse

Jean-philippe CAUMONT : tél. 03 86 78 79 03
courriel : jp.caumont@parcdumorvan.org